



Contentieux avec le RSI, mon fils est insolvable au RSA et CMU

Par **Mamyno**, le 12/11/2016 à 17:03

Mon fils avait 2 entreprise de restauration (2 bars) il a tout perdu et doit beaucoup d'argent au RSI. Mais aujourd'hui après un grave accident il est dans un centre de Reeducation depuis 6 mois.rnIl est insolvable, plus d'argent, interdit bancaire, au RSA et CMU.rnLe RSI ne le lache pas, mais que faire !!!rn
Bonjour,rnLes formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...rnMerci pour votre attention...

Par **amajuris**, le 12/11/2016 à 18:32

bonjour,rnla situation difficile de votre fils n'interdit au RSI de demander le paiement de sa dette.rnsi votre fils n'a que le RSA,insaisissable, le RSI devra attendre que la situation de votre fils s'améliore.rnmais la dette risque d'augmenter.rnsalutations

Par **Mamyno**, le 12/11/2016 à 18:46

BonsoirrnVeuillez m'excuser pour ce manque de politesse de ma part. Je suis tellement préoccupé que j'en oublie les formules de politesse, sincèrement désolé.rnJe vous remercie de votre réponse, la situation de mon fils est très difficile, il a été opéré 8 fois des 2 bras, et il ne pourra reprendre une activité qu'après une difficile et longue Reeducation.rnEncore mercirnCordialement